



Espace Europe/International

Tel : (33-1) 48 18 84 77

Fax : (33-1) 48 18 84 43

Email : europinter@cgt.fr

Montreuil, le 26 février 2008

Monsieur l'Ambassadeur

Ambassade du Maroc

5 rue le Tasse

75116 PARIS

Monsieur l'Ambassadeur,

Une délégation syndicale européenne composée de la CGT de France, de la CGIL d'Italie et des CCOO d'Espagne s'est rendue du 18 au 22 février à Laayoune au Sahara Occidental.

Le 19 février elle rencontrait au domicile du syndicaliste sahraoui Sidi Ahmed Eddia une centaine de travailleurs et retraités de la mine de phosphate de Boucrâa qui étaient venus témoigner de leurs droits spoliés par l'Espagne durant la période coloniale, et chercher une solidarité internationale.

C'est alors que la police marocaine a encerclé la maison, mettant fin à la réunion, arrêtant les quatre syndicalistes européens, Sidi Ahmed Eddia, son épouse ainsi que deux sahraouis.

Emmenés au commissariat central, passeports confisqués, ils furent interrogés avant d'être finalement libérés suite à l'intervention des différents ministères des affaires étrangères.

Le 20 février Sidi Ahmed Eddia fut une fois encore arrêté devant son domicile pour « compléments d'enquêtes ».

L'attitude de la police marocaine (RG, DST,...), est d'autant plus inacceptable que la réunion syndicale avait lieu dans un domicile privé, et que les revendications débattues étaient exclusivement tournées vers l'Espagne, et non en l'occurrence contre le Maroc.

Nous sommes là devant un comportement des autorités marocaines bafouant les droits humains des sahraouis, les conventions internationales touchant au droit syndical et à la liberté de réunion.

Ces mesures d'intimidation inacceptables à l'encontre de notre délégation et de nos hôtes, ne remettront pas en cause ni notre volonté de poursuivre nos coopérations syndicales ni l'attention que nous porterons au respect des droits humains et syndicaux dans votre pays.

Vous le savez fort bien, Monsieur l'Ambassadeur, les problèmes politiques ne se règlent jamais par des mesures administratives et policières.

Quant à nous, notre seule ligne de conduite est et restera le respect des droits fondamentaux de la personne et le respect des résolutions de l'ONU.

Nous comptons sur votre diligence pour que la teneur de ce courrier soit transmise aux autorités marocaines afin que ce genre d'incident ne se reproduise plus.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, nos salutations distinguées.

Guy JUQUEL

Responsable du département Europe/International

PS : copie à Madame la Secrétaire d'Etat aux affaires étrangères et aux droits de l'homme France.